

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 34 (1936)

Heft: 4

Rubrik: Kleine Mitteilungen

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prentissage et de directions pour la formation et l'examen du personnel auxiliaire.

Ces deux documents ont été examinés à fond et après mise au clair seront présentés aux sections et groupes avant l'assemblée des délégués.

7^o *Taxations.* Les temps critiques que nous traversons pourraient engager l'un ou l'autre à ne pas tenir compte exactement dans les soumissions de la teneur des règlements y relatifs.

Donnant suite à une requête de la Société des Géomètres praticiens, le comité central donne ordre aux sections de bien faire remarquer lors de la communication de résultats de taxations, que ces données représentent des minima qui ne peuvent absolument plus être réduits.

8^o *Divers.* L'Association des Géomètres praticiens propose la publication d'un volume, collectionnant toutes les ordonnances et instructions actuellement en vigueur dans la mensuration cadastrale suisse. La direction du cadastre n'a pas donné suite à cette proposition pour des raisons financières et étant donné que ces derniers temps une liste des prescriptions a été publiée donnant à chacun l'occasion de se repourvoir selon ses besoins.

Une seconde proposition de la même association; de prescrire au candidat géomètres une pratique de 1 ou 2 ans en plus du stage réglementaire avant ou après les examens théoriques, est encore en suspens.

Monsieur Délessert a été nommé délégué permanent auprès de la Fédération internationale des Géomètres.

Le secrétaire: *Dändliker.*

Kleine Mitteilungen.

Vingt-cinquième anniversaire de professorat du Dr Paul Gerber.

La seconde semaine du mois de mars de cette année M. le Dr Paul Gerber a fêté le vingt-cinquième anniversaire de son activité professorale au Technicum de Fribourg.

Appelé en mars 1911 à donner des cours à l'Ecole de géomètres, il fut nommé professeur, peu après, à cette Ecole technique cantonale.

Son enseignement clair et méthodique a été extrêmement apprécié par les nombreux élèves qui ont eu le privilège de suivre ses cours durant ce quart de siècle.

Nos meilleures félicitations à cet heureux collègue auquel nous souhaitons de nombreuses et belles années d'activité.

Hochschulnachrichten.

Herr Geheimer Regierungsrat Prof. *Curtius Müller* in Bonn vollendete am 8. April 1936 sein 70. Lebensjahr. Der Jubilar, der bis zum 1. Oktober 1934 als ordentlicher Professor für Vermessungswesen an der landwirtschaftlichen Hochschule in Bonn gewirkt hat, kann auf eine 33jährige Lehrtätigkeit und eine reiche wissenschaftliche Lebensarbeit zurückblicken. Möge er noch lange in Gesundheit und Frische sich des verdienten Ruhestandes erfreuen dürfen. Die schweizerische Geometerschaft wünscht dem verdienten Gelehrten das Beste zu seinem 70. Geburtstage.

Wettbewerb.

Die Stadtbehörden von Chur hatten einen beschränkten Wettbewerb zur Erlangung von Bebauungsplanentwürfen ausgeschrieben. Dem Bericht des Preisgerichtes entnehmen wir, daß der Entwurf des Stadtgeometers Halter im 2. Rang mit Fr. 2500.— prämiert wurde. Wir gratulieren zu dem schönen Erfolg.